



## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 18 mai 2016 à 20 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 mai 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, ,  
Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Manuel Pottier,  
David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet,  
Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Christophe Couic, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec,  
Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h,  
Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen,

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Gildas Le Bozec a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac  
Serge Nilly. a donné pouvoir à Stéphane Guillevin

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

Envoyé en préfecture le 23/05/2016

Reçu en préfecture le 23/05/2016

Affiché le

**7. ECHANGE DE TERRAIN DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE, RUE DE TRELIVALAIRE**

Exposé :

Afin de permettre la réalisation d'un giratoire à l'angle du chemin rural n°4 (rue Gasnier de Fresne) et de la rue de Trélivalaire, Monsieur Michel MONFORT accepte de céder à la Ville les parcelles cadastrées section BI n° 269 d'une contenance de 122 m<sup>2</sup> et BI n° 268p d'une surface de 19m<sup>2</sup>.

En échange, la Ville cèdera à Monsieur MONFORT une partie du chemin rural d'une surface de 149 m<sup>2</sup> selon les documents d'arpentage joints.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur cet échange, les frais d'acte et de bornage étant à la charge de la Ville de Quimperlé,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à établir par l'étude des notaires de Quimperlé.

Avis favorable des commissions politique de la ville environnement/eau et lutte contre les inondations en date du 26 avril 2016

**Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



Pour expédition conforme

Le MAIRE,

Michaël QUERNEZ